

Réunion CONJONCTURES

FÉVRIER 2024

DES ANALYSES CONJONCTURELLES PERTINENTES POUR MIEUX COMPRENDRE LE TERRITOIRE

Troisième trimestre 2023

L'affaiblissement économique se confirme

Au troisième trimestre 2023, l'économie réunionnaise patine et se heurte aux nombreuses difficultés qui s'amoncellent. Résultat d'une situation nationale et européenne encore plus dégradée, la consommation subit toujours une inflation persistante tandis que les investissements sont nettement contraints par le resserrement des conditions d'emprunt.

En conséquence, face au tarissement du marché, les entreprises recrutent moins et l'emploi salarié ne progresse quasiment plus. Les créations d'entreprises représentent essentiellement des microstructures tentant d'offrir une alternative professionnelle.

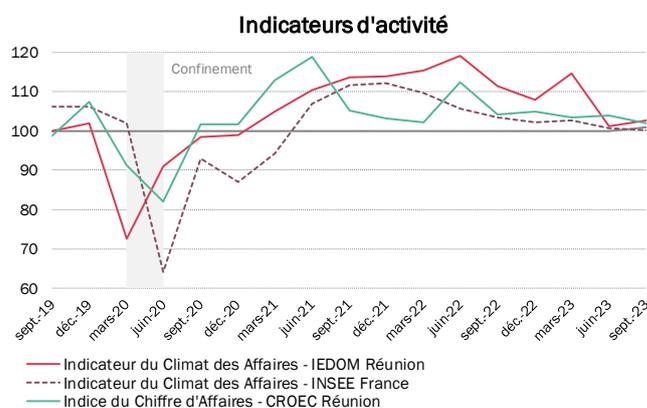
Quelques secteurs profitent encore d'un effet de rattrapage après les difficiles périodes de pandémie, notamment le tourisme et le numérique. A l'inverse, la construction est prise en tenaille entre les hausses simultanées des prix des matériaux et des taux d'intérêt.

Les indicateurs statistiques sont corroborés par les observations des instituts économiques locaux.

Au troisième trimestre 2023, l'indicateur du climat des affaires publié par l'IEDOM s'améliore sensiblement par rapport au trimestre passé (+1,5 point), mais reste inférieur au niveau de 2022 (111,4). Il s'affiche ainsi à 102,7 sur le trimestre observé, marqué par une activité en berne selon l'enquête d'opinion.

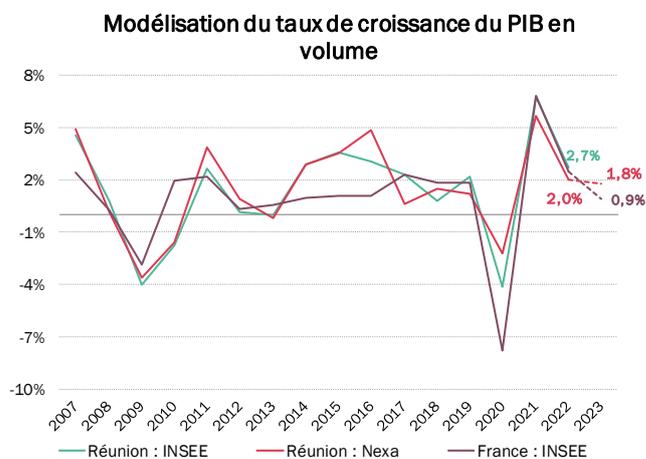
L'indice de chiffre d'affaires calculé par le Conseil Régional de l'Ordre des Experts-Comptables (CROEC) de La Réunion sur la base des déclarations de TVA de 4 200 entreprises, évolue de manière similaire sur la période concernée, soit +1,9% par rapport au troisième trimestre 2022 (101,9).

Au niveau national, l'indicateur du climat des affaires publié par l'INSEE, subit une baisse plus contenue qu'au trimestre précédent, soit -0,7 point vs. -1,9 point au second trimestre (100,1).



Sources : IEDOM, INSEE, CROEC

L'actualisation de notre modèle de la croissance réunionnaise porte l'estimation du **PIB 2023 à +1,8%** à prix constants. Malgré les différents obstacles auxquelles elle doit faire face, l'activité économique locale devrait croître en 2023, tandis qu'au niveau national, le PIB tente de résister avec +0,9%, soutenu par le regain du second trimestre 2023 (+0,7%).



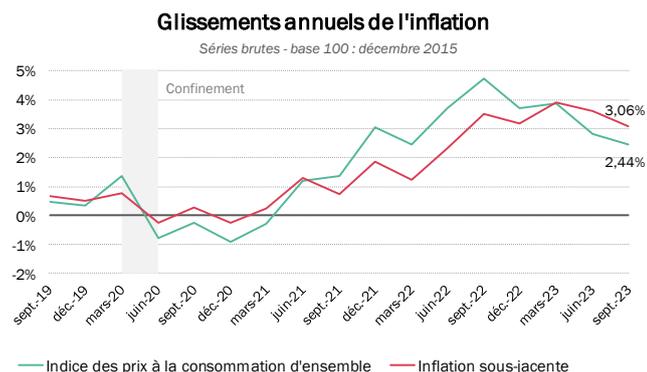
Sources : INSEE, CEROM, calculs Nexa

Prévisions construites à partir des comptes définitifs (en base 2014), des comptes rapides CEROM (INSEE-IEDOM-AFD) et de modélisations économétriques (avec déflateur IPC).

● L'alimentation et l'énergie contribuent davantage à l'inflation

Si l'évolution moyenne des prix semble diminuer, l'inflation sous-jacente – mesurée en retirant les prix soumis à une intervention de l'Etat et les prix très volatils tels que l'énergie ou les produits frais - reste supérieure à l'indice général des prix entre juillet et septembre 2023 (+3,1% vs. +2,4%).

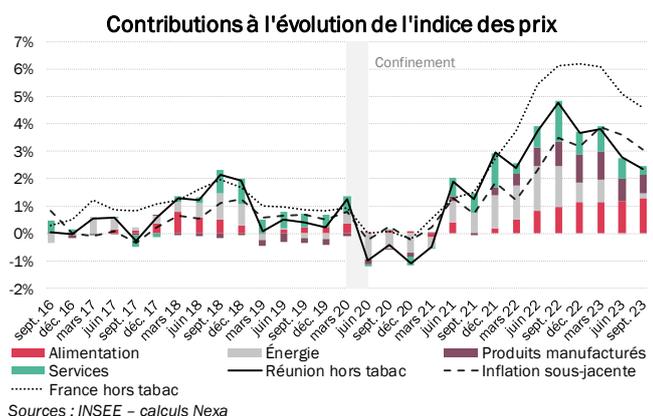
Cet écart reflète la généralisation de la hausse des prix à l'ensemble de l'économie. L'inflation sous-jacente, caractérisée par sa durabilité, pourrait également accentuer les écarts entre les ménages les plus pauvres et les plus aisés.



Sources : INSEE - calculs Nexa

Rappelons que l'inflation s'est accentuée dès 2021 suite à une forte création monétaire dans la zone euro, due à l'achat de titres de dette publique par la Banque Centrale Européenne (BCE) afin de financer les mesures de lutte contre la crise sanitaire.

La guerre en Ukraine a, par la suite, contribué indirectement à intensifier les prix de l'énergie, et le coût des matières premières, accentuant l'accroissement général des prix, qui sont inclus désormais dans les salaires et les coûts de production des biens et services.

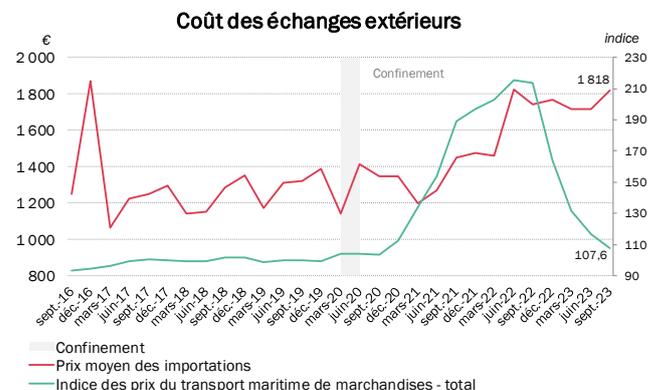


Après le ralentissement des tarifs de l'énergie observé au second trimestre (-0,3% en glissement annuel), ces derniers repartent à la hausse sur la période observée (+1,7%), tirés par les prix de l'électricité (+26%) tandis que le coût des produits pétroliers diminue de -7,5%.

Le poste alimentaire connaît une forte augmentation (+9,9%), suivi des produits manufacturés (+2,4%) et des services (+1%).

Les prix des échanges extérieurs restent élevés

Le coût des échanges extérieurs, apprécié par l'indice national des prix du transport maritime de marchandises, continue de décliner entre juillet et septembre 2023. L'indice accuse une chute de **-105,8** points en comparaison annuelle, et de **-8,9** points par rapport au trimestre passé, pour atteindre 107,6 au troisième trimestre, soit quasiment son niveau de septembre 2020.



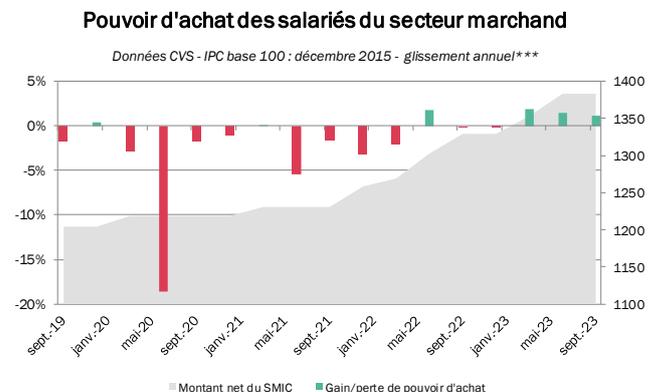
Sources : CGDD/SDES, Douanes, Port Réunion, Aéroports de La Réunion - calculs Nexa

Au niveau local, le prix moyen des importations suit une tendance inverse en augmentant de +4,5% sur la période étudiée (1 820€/tonne), tirés par la hausse de la valeur des produits importés (+2,2%). L'écart par rapport au second trimestre 2023 est de +5,9%.

Soutien du pouvoir d'achat des salariés

Note : Les données du graphique « Pouvoir d'achat des salariés du secteur marchand » ont été révisées suite à l'intégration des données des apprentis dans les séries d'effectifs salariés publiées par l'URSSAF Caisse Nationale à compter du premier trimestre 2023.

Le pouvoir d'achat « théorique » des salariés du secteur marchand, estimé à partir de la différence entre les évolutions du salaire moyen par tête et de l'indice général des prix, reste positif de **+1,1%** au troisième trimestre 2023 après +1,4% sur la période précédente.



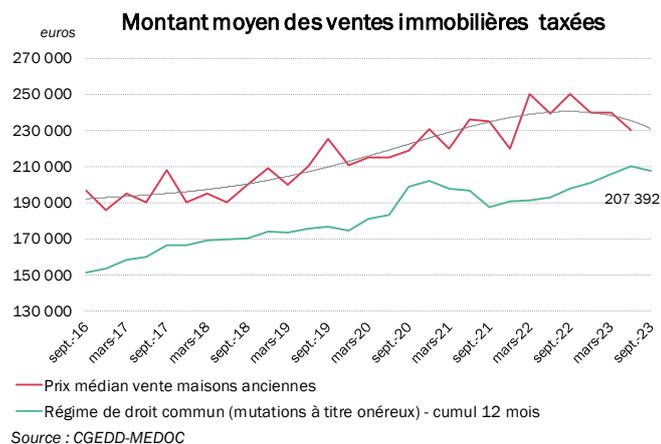
Sources : URSSAF, INSEE, DARES - calculs Nexa

*** Le calcul du glissement annuel du 2ème trimestre 2021 se base sur la valeur du 2ème trimestre 2019

Cette amélioration du pouvoir d'achat est liée à la fois à la forte revalorisation du SMIC par le gouvernement (indexée sur le niveau de l'inflation), et à un ralentissement de la croissance des prix depuis mi-2023. Toutefois, ce léger accroissement du pouvoir d'achat reste largement insuffisant pour faire face à une inflation historiquement élevée.

Les prix immobiliers se retournent

Les prix dans l'immobilier ancien constatés entre juillet et septembre 2023 restent supérieurs à leur niveau de l'année passée (+5%), mais reculent légèrement en comparaison du second trimestre (-1,2%). Ils s'élèvent à **207 400 €** en moyenne sur la période observée.



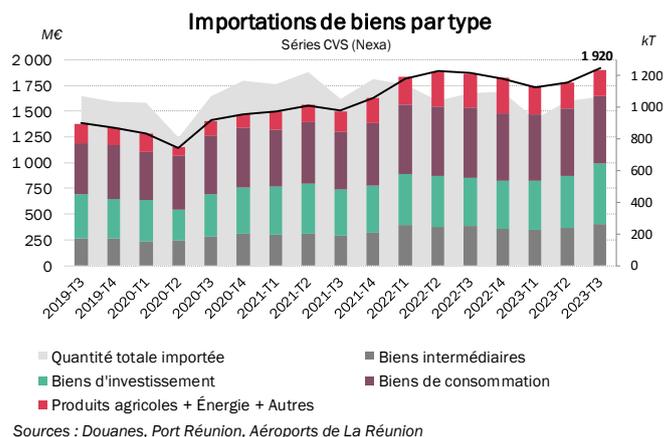
◆ Echanges extérieurs : baisse des volumes vs augmentation en valeur

La valeur des importations de biens d'investissement en forte progression

La valeur des biens importés à La Réunion est de **1 920 M€** au troisième trimestre 2023, soit **+7,8%** en comparaison du trimestre passé, et **+2,3%** par rapport à 2022 (données CVS Nexa).

Les importations de biens d'investissement sont à l'origine de cet accroissement. Ils augmentent significativement sur la période, soit **+24,2%** en un an et **+16,2%** en rythme trimestriel pour atteindre 586 M€. La catégorie de biens intermédiaires progresse dans une moindre mesure, avec 406 M€ (+5,6% en un an). Les biens destinés à la consommation se redressent de **+1,8%** en glissement trimestriel, mais sont en recul par rapport au trimestre de l'année précédente (-2,7%), soit un montant de 660 M€.

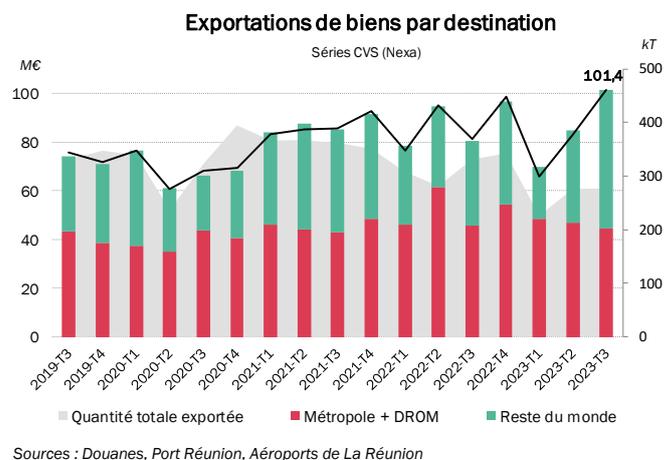
La part des biens d'investissement dans le total des importations augmente de **+5,4 points** en un an, tandis que les catégories de biens de consommation et des produits agricoles, énergie et autres diminuent respectivement de **-4,5 points** et **-1,8 points**.



Les exportations de biens décollent

Parallèlement aux importations, le montant des exportations de biens s'envole de **25%** en rythme annuel, et de **22%** en comparaison trimestrielle, pour atteindre **101,4 M€** au troisième trimestre.

La destination métropole et autres DROM reste en retrait mais de manière plus contenue qu'au trimestre passé (-2,1% vs. -23,4% au second trimestre). Les envois vers le reste du monde sont en forte progression (+62% en un an), soit 56,8 M€.

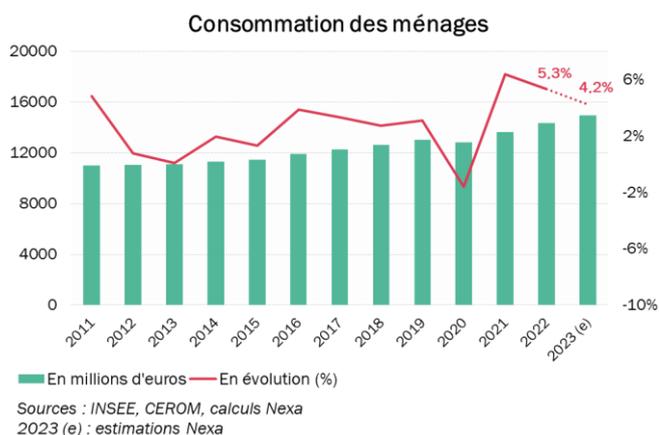


◆ Les ménages adaptent leur consommation

L'estimation de la consommation finale des ménages réunionnais, modélisée par Nexa, est de **+4,2%** en 2023 soit **14 980 M€** à prix courants.

Impactée par la généralisation de l'inflation et la hausse du coût de l'emprunt, la consommation des ménages perd **1,1 point** par rapport à l'année précédente (+5,3%).

Afin de faire face à l'inflation, les ménages réunionnais continuent de consommer davantage les produits de première nécessité, comme le reflète l'évolution des importations de biens courants et de produits agroalimentaires.



Sur la période observée, ces catégories augmentent respectivement de +10,6% et +11,4% par rapport au troisième trimestre 2022 (données CVS IEDOM). En revanche, les entrées de biens d'équipement du foyer sur le territoire restent stables (+0,1% en rythme annuel, soit 192,7 M€).

Les conditions d'emprunt freinent les décisions des ménages

Les hausses successives des taux d'intérêt par la BCE afin de lutter contre l'inflation devraient se stabiliser après leur dernière augmentation le 14 septembre dernier. Pour autant, on ne doit pas s'attendre à une baisse des conditions d'emprunt à court-terme étant donné le niveau d'inflation encore loin des 2% visés par les politiques monétaires.

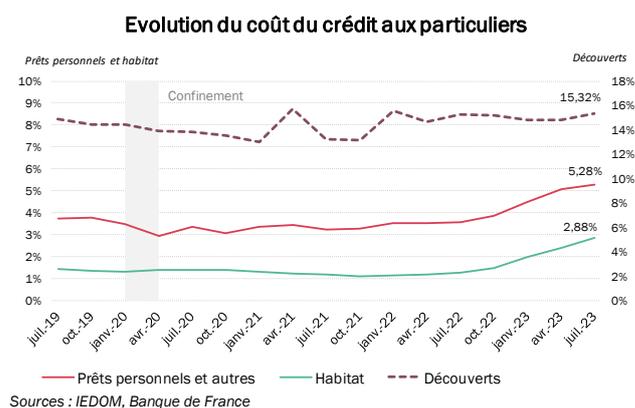
Conséquence directe des restrictions monétaires européennes, le coût du crédit aux particuliers s'accroît davantage au troisième trimestre 2023,

Le taux des crédits à l'habitat augmente de +0,47 point entre avril et juillet 2023, et de +1,6 point en un an, pour atteindre 2,88%. Il reste inférieur au niveau observé en France entière (3,17%). La durée moyenne de l'emprunt est de 22 ans, pour un montant moyen emprunté de 142 000 €, soit 14 000 € de moins qu'à la période précédente !

Après une stagnation en avril, le coût appliqué aux découverts bancaires progresse de +0,49 point en rythme trimestriel, soit 15,32% en juillet 2023. L'écart avec le taux national est de -9,1 points (6,22%).

Le coût moyen des « prêts personnels et autres crédits » poursuit son ascension avec 5,28% en juillet 2023, soit +0,22 point par rapport à avril, et +1,69 point en un an. Le montant moyen emprunté est ramené à la baisse (16 000 € vs. 16 900 en avril), pour une durée moyenne inchangée de 5 ans. En France entière, ce taux est plus élevé de +0,63 point, soit 5,91%.

Au vu des difficultés d'emprunt et de la hausse du coût de la vie, les ménages réduisent le montant de leurs prêts immobiliers et personnels.



L'emploi salarié peine à repartir

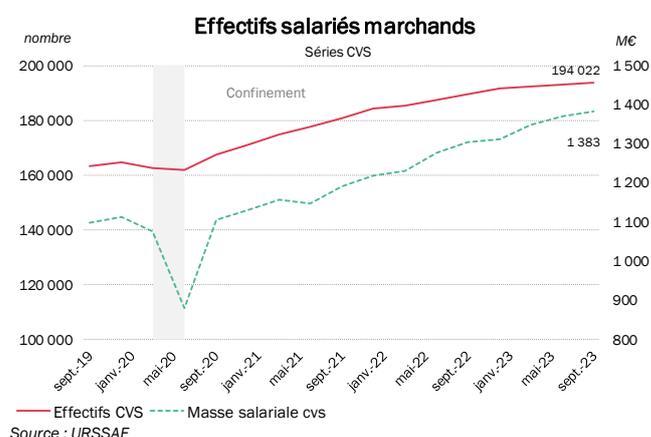
Note : À compter du premier trimestre 2023, les séries d'effectifs salariés publiées par l'URSSAF intègrent les effectifs des apprentis. Cette révision modifie légèrement les évolutions trimestrielles des effectifs salariés publiées précédemment.

Au troisième trimestre 2023, la courbe des effectifs salariés marchands continue de faiblir depuis fin 2022. On dénombre **194 020 effectifs** supplémentaires entre juillet et septembre, soit +0,5% en glissement trimestriel, et +2,3% par rapport à 2022 (données CVS).

Le secteur de l'hôtellerie-restauration reste dans une bonne dynamique de créations d'emplois (+4,4% en variation annuelle pour 13 490 individus), mais on reste loin du niveau constaté un an plus tôt (+14%).

Les services non marchands et marchands hors intérim tirent également les chiffres vers le haut, avec 33 410 effectifs (+3,3%) et 65 380 individus (+2,8%) respectivement.

Tandis que les créations d'emplois dans le secteur du commerce repartent sur la période (+2,9% pour 36 750 effectifs), la filière industrielle peine à embaucher (+1,1% pour 21 020 individus), et la construction commence une phase décroissante (-0,1%), subissant la dégradation de l'activité logement.



Le secteur tertiaire tire les effectifs

Dans les secteurs privé et public, on comptabilise **295 920 emplois salariés au total** au troisième trimestre, soit **+1,4%** vs. 2022, et +0,4% en comparaison du trimestre passé. En volume, cela représente 1 100 effectifs supplémentaires par rapport au second trimestre, et 4 030 salariés de plus en un an. Malgré une amélioration des créations d'emplois par rapport au début d'année 2023, leur rythme est largement inférieur à celui observé à la même période en 2022 (1 500 effectifs créés par trimestre et 7 000 en un an).

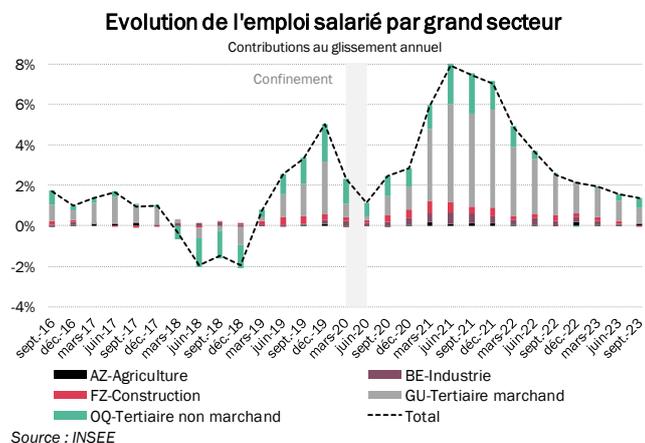
La filière agricole continue d'embaucher sur le trimestre, avec 3 590 emplois entre juillet et septembre soit un surplus de 200 effectifs par rapport à 2022 (+6,1% en glissement annuel).

Le tertiaire marchand progresse de +1,7% entre les troisièmes trimestres 2022 et 2023 pour 131 670 salariés, gagnant 600 emplois par rapport au trimestre passé, et près de 2 200 en une année.

De manière similaire, les emplois dans la filière industrielle et le tertiaire non marchand varient de +1,2% par rapport à 2022, et de +0,4 % et +0,5% respectivement en glissement trimestriel. Ce sont plus de 240 effectifs additionnels en un an pour l'industrie, et 2 200 salariés supplémentaires pour les services non marchands (administration publique, santé, enseignement, etc.).

Malgré une perte de -8% des contrats « parcours emploi compétences » en un an (9 700 contrats au troisième trimestre), l'emploi public repart à la hausse pour la première fois depuis le second trimestre 2022. On relève 88 670 salariés entre juillet et septembre, soit un gain de 380 effectifs en un an (+0,4%).

La croissance de l'emploi privé ralentit sur la période observée. On comptabilise 207 250 salariés au troisième trimestre, soit +1,8% par rapport à 2022 après +2,4% au trimestre antérieur.

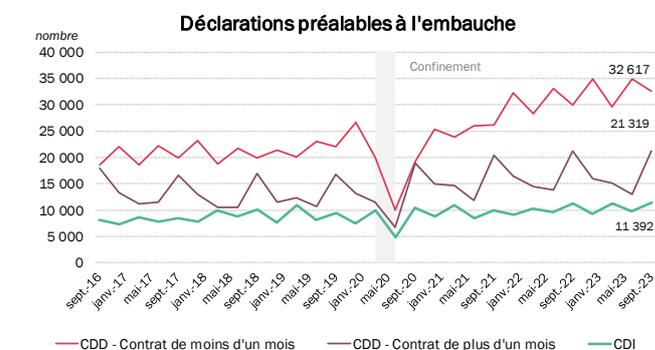


Précarité structurelle des nouveaux emplois

Conformément au second trimestre, les déclarations préalables à l'embauche sont tirées par les contrats de moins d'un mois. Ces derniers sont en hausse de +8,6% en comparaison de 2022, soit 32 620 contrats enregistrés par l'URSSAF au troisième trimestre (2 600 de plus en an).

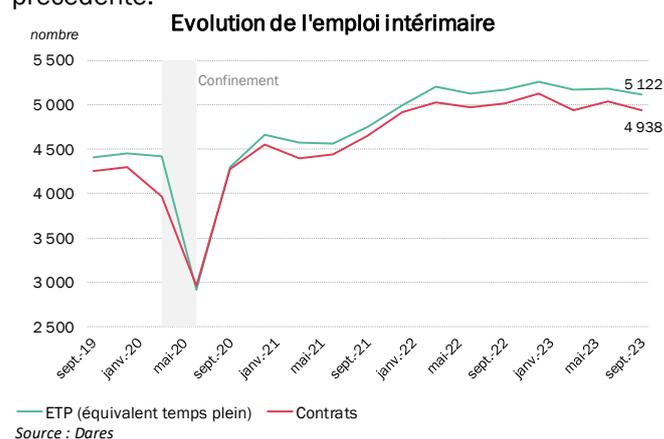
L'évolution des contrats de plus d'un mois est plus modérée sur la période. Les contrats à durée indéterminée (CDI) progressent de +1,6% pour atteindre 11 390 contrats, tandis que ceux à durée déterminée (CDD) de plus d'un mois stagnent à 21 320 contrats (+0,1%).

Au total, on dénombre **65 330** déclarations préalables à l'embauche de juillet à septembre, en amélioration de **+4,5%** par rapport à la même période en 2022.



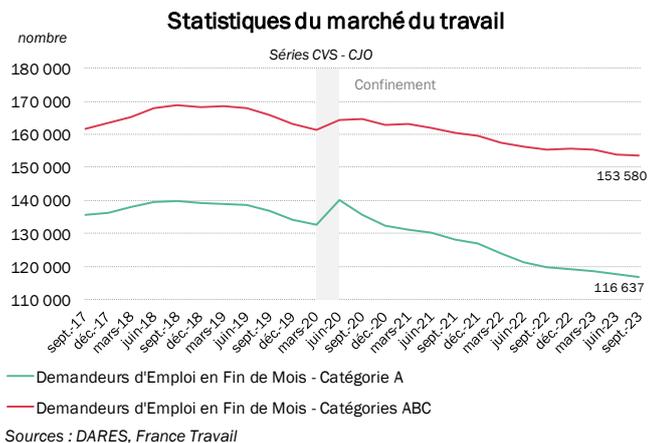
L'intérim faiblit

L'emploi intérimaire diminue de **-1%** au troisième trimestre, affichant **5 120 effectifs ETP**, soit une perte de 50 individus en comparaison de l'année précédente.



Une hausse significative du taux de chômage

Les demandeurs d'emploi continuent de diminuer, mais à un rythme plus lent que précédemment. Au troisième trimestre, on dénombre **153 580 individus** de catégorie ABC (données CVS-CJO), soit **-1,2%** en variation annuelle, et 116 640 de catégorie A soit **-2,6%** vs. 2022.



Le taux de chômage augmente de +2,6% en comparaison du troisième trimestre 2022, et de +1,6% vs. le trimestre passé. Il affiche **20,2%** sur la période, niveau jamais atteint depuis fin 2019. L'indicateur national (hors Mayotte) affiche 7,2% sur la période, soit +0,2 point par rapport à 2022 et vs. le second trimestre 2023.

◆ L'entrepreneuriat comme substitution au salariat

Note INSEE : Depuis le 1er janvier 2023, les formalités de création d'entreprises doivent obligatoirement s'effectuer sur le guichet électronique des formalités d'entreprises. Ce changement important fragilise temporairement le suivi mensuel des créations d'entreprises, en raison notamment d'une modification des délais d'enregistrement des déclarations dans le répertoire Sirene. Les évolutions des créations d'entreprises enregistrées sur les premiers mois de l'année 2023 doivent donc être interprétées avec une grande prudence et peuvent faire l'objet de révisions significatives.

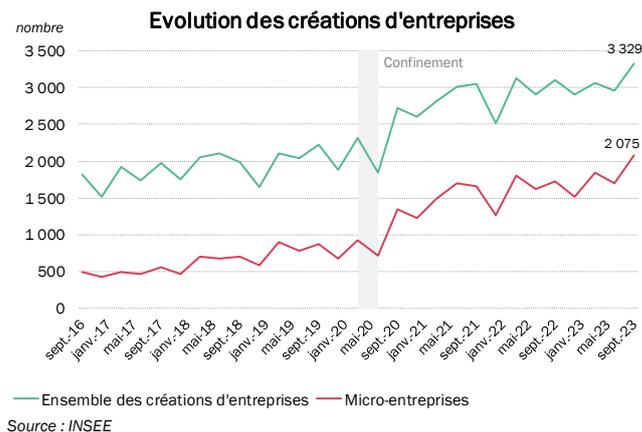
Sur la période allant de juillet à septembre 2023, on comptabilise **3 330** nouvelles entreprises réunionnaises, soit +7,5% de plus en an et +12,4% en comparaison trimestrielle. Cela représente 230 entités supplémentaires par rapport à 2022.

Le statut d'entreprises individuelles attire de nouveau ce trimestre (+11,2% en glissement annuel pour 2 505 créations), boosté par le régime de la micro-entreprise qui bondit de +20,2% en rythme annuel, et +22,4% en variation trimestrielle. On dénombre **2 075** nouveaux micro-entrepreneurs au troisième trimestre 2023, soit 350 de plus en un an.

A l'inverse, on note une diminution du statut de sociétés sur la période (824 créations au troisième trimestre, soit -2,4 % en un an).

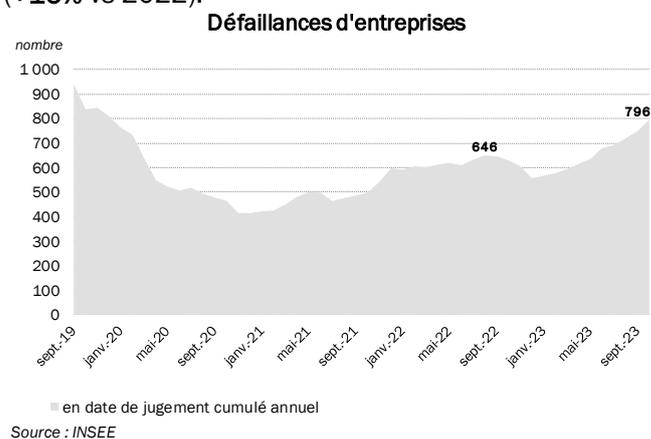
En analysant les créations de micro-entreprises par secteur d'activité, les services et la filière industrielle affichent les plus fortes hausses annuelles sur la période étudiée (+28% et +18% respectivement). La construction et le poste commerce, transports, hébergement et restauration évoluent de manière plus modérée (+1,5% et +10,8% respectivement).

Hors micro-entrepreneurs, les créations d'entreprises déclinent de **-8,5%** en comparaison de 2022, et de -1,1% vs. le trimestre passé. On recense **1 254** nouvelles structures de juillet à septembre, soit une perte de 120 entreprises par rapport à l'année précédente. Le poste commerce, transports, hébergement et restauration représente plus de la moitié de cette perte, avec un recul de -17% de ses créations en un an (340 nouvelles entités au troisième trimestre). Les créations hors micro-entrepreneurs au sein de la filière industrielle varient de +6% de variation annuelle, pour 53 entités au troisième trimestre 2023.



Les défaillances s'accroissent

Le nombre de défaillances d'entreprises poursuit son ascension au troisième trimestre, avec un pic de **749** défaillances en cumul sur 12 mois à septembre 2023 (+16% vs 2022).



◆ Les taux bancaires font barrière à l'investissement

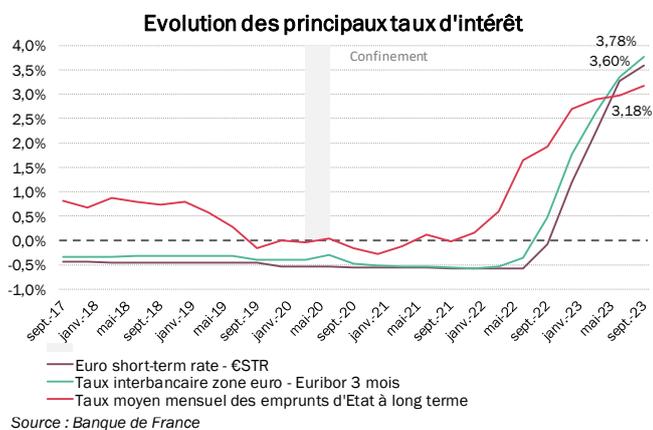
Souhaitant marquer une pause dans le cycle de resserrement monétaire entamé en juillet 2022, la BCE a réalisé une dernière augmentation de ces taux directeurs le 14 septembre dernier.

L'Euro short-term rate (€STR), base de référence pour la fixation des taux des livrets réglementés, subit une nouvelle fois la plus forte progression annuelle (+3,7 points), pour atteindre **3,6%** au troisième trimestre 2023.

De manière conjointe, le taux interbancaire Euribor 3 mois, correspondant au taux moyen auquel se prêtent entre elles les banques européennes, évolue de +3,3 points par rapport à la même période un an plus tôt, pour s'établir à **3,8%** sur la période.

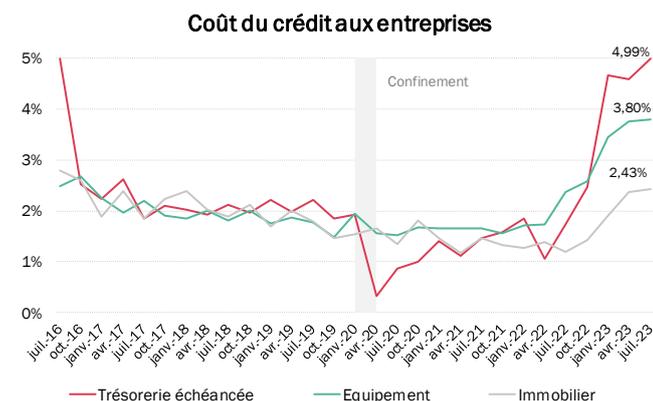
Malgré une évolution plus modérée que l'Euribor et l'€STR au troisième trimestre 2023 (+1,3 point), le taux moyen mensuel des emprunts d'Etat à long terme (TME) dépasse la barre des 3% en juillet 2023, pour une moyenne de **3,2%** sur le trimestre.

Cet accroissement rapide des taux directeurs, conjugué à un ralentissement de la croissance de l'inflation, génèrent des « taux réels » particulièrement élevés : 1,3% pour l'Euribor 3 mois (+5,6 points), 1,2% pour l'€STR (+6 points), et 0,7% pour le TME (+3,6 points).



Un accès local au crédit de plus en plus contraint

Après la baisse de l'évolution des taux des crédits de trésorerie échancée et des découverts en avril, ces derniers rebondissent de +0,4 point en variation trimestrielle pour 4,99%, et +1,1 point pour 7,3% respectivement au troisième trimestre 2023. Par rapport à juillet 2022, début du cycle de relèvements successifs des taux directeurs par la BCE, ces derniers ont progressé de +3,3 points pour les crédits de trésorerie échancée, et de +1,4 point pour les découverts.

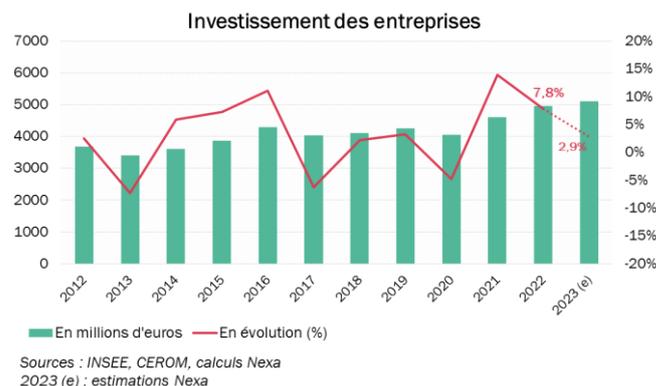


Les croissances annuelles du taux du crédit immobilier et du crédit à l'équipement sont plus retenues ce trimestre, soit +0,06 point et +0,05 point respectivement. Ils affichent 2,43% et 3,8% en juillet 2023. A l'inverse des taux des crédits de trésorerie échancée et des taux appliqués aux découverts, le coût du crédit immobilier et du crédit à l'équipement est supérieur à celui constaté en France entière (3,37% et 3,94% respectivement au niveau national).

Malgré un stock d'encours de crédits des sociétés non financières encore élevé (11 160 M€ à fin juin 2023, dont 5 115 M€ pour les crédits d'investissement), la hausse significative du coût du crédit pourrait se répercuter sur les projets d'investissement des entreprises, et avoir un impact sur la croissance économique réunionnaise.

Ralentissement au niveau macro-économique

Le modèle économétrique de la croissance réunionnaise de Nexa porte l'estimation de la formation brute de capital fixe à **+2,9%** en 2023, soit un recul significatif par rapport à 2022 (+7,8%). Le montant total investi sur le territoire s'élèverait ainsi à **5 100 M€** sur l'année (à prix courants).



Hésitations sur les véhicules utilitaires

Après le recul des ventes de véhicules utilitaires en 2022 et sur les trois premiers mois de 2023, ces dernières redécollent depuis avril 2023. On note un accroissement des immatriculations neuves de **+1,3%** sur la période de juillet à septembre 2023 par rapport à l'année antérieure. Au total, ce sont **1 371** ventes qui sont réalisées sur le trimestre (données CVS), soit 90 de moins qu'au précédent trimestre.

Sur les 3 premiers trimestres de 2023, **4 230** véhicules utilitaires ont été vendus, soit un reflux de **-3,3%** par rapport à 2022.

Dans le détail, la catégorie des poids lourds bondit de +30% en comparaison annuelle, avec 75 ventes réalisées sur le troisième trimestre, tandis que les transports en commun déclinent de -33% (27 immatriculations neuves). Les ventes de véhicules légers s'essouffent sur la période (+1% de variation annuelle), après +3,1% au second trimestre.

Des tendances sectorielles divergentes

Les statistiques sectorielles offrent une analyse plus détaillée de la conjoncture économique en révélant les contrastes existants parmi les différents pans de l'économie réunionnaise.

◆ Croissance confirmée du trafic aérien

Bénéficiant de la période de vacances hivernales, le trafic aérien est en progression de **+5,6%** entre les troisièmes trimestres 2022 et 2023. On comptabilise **738 280** passagers (PAX) au total sur la période, soit **+4,2%** en comparaison de la période pré-Covid.

La destination métropolitaine est en repli de **-2,8%** sur le trimestre observé, soit **451 340 PAX** qui ont transité sur l'axe Réunion-Métropole. A l'inverse, les autres destinations poursuivent leur croissance depuis le second trimestre 2022, avec **286 940 PAX** de juillet à septembre 2023 (+22% en glissement annuel).

Trafic aérien : nombre de passagers



Sources : Aéroports Roland Garros et Pierrefonds

L'évolution des parts de marché dans l'aérien est bénéfique aux compagnies desservant les zones régionales, sous l'effet cumulé de l'ouverture des frontières en 2022 et de l'allègement des procédures de voyage notamment vers l'île Maurice. Avec plus de **299 150 PAX** au troisième trimestre, Air Austral voit sa part augmenter de **+3,2 points** en un an (40,5% de part de marché). Air Mauritius profite également de cette embellie, en réalisant **+2,1 points** par rapport à 2022 (75 100 PAX pour 10,2% de part de marché).

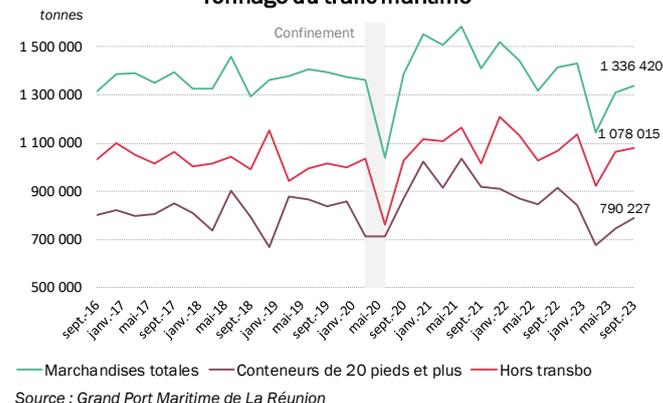
Les compagnies essentiellement positionnées sur des destinations européennes ont plus de difficultés à accroître leurs chiffres. Corsair et French Bee sont au coude-à-coude avec **108 340 PAX** (14,7% de parts de marché soit **+0,8 point** en un an), et **103 170 PAX** (14% de part soit **+1 point** vs. 2022) respectivement. Air France est la seule compagnie qui voit sa part de marché décliner sur la période, soit **-7,4 points** pour **137 190 PAX** (18,6 % de part).

Le trafic maritime à un niveau moyen

Le total de marchandises échangées au troisième trimestre décline de **-5,6%** par rapport à son niveau de 2022, mais est en hausse de **+2%** en variation trimestrielle. Le tonnage total s'élève à **1 336 kT** sur la période. De manière parallèle, le nombre de conteneurs en EVP (équivalent vingt pieds) chute de **-14%** en glissement annuel, pour **87 570 unités**.

En retirant le transbordement - le transport de marchandises vers une destination intermédiaire, suivi par leur acheminement vers une autre destination - l'évolution du trafic maritime est plus retenue (**+0,9%** en rythme annuel et **+1,3%** vs. le trimestre antérieur). Il atteint **1 078 kT** sur la période de juillet à septembre.

Tonnage du trafic maritime

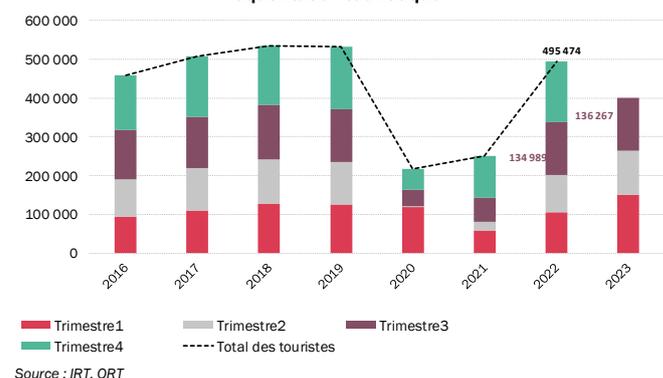


Source : Grand Port Maritime de La Réunion

◆ L'activité touristique sur une bonne dynamique

La fréquentation touristique locale stagne au troisième trimestre 2023, après plusieurs trimestres de croissance. Elle ne varie que de **+0,9%** par rapport à la même période en 2022, et se situe quasiment au même niveau que celui observé avant la crise sanitaire (**-0,1%**). Au total, ce sont **136 270** touristes qui ont visité l'île sur la période.

Fréquentation touristique



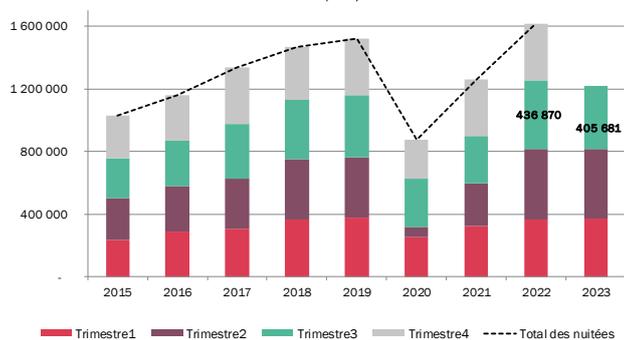
Source : IRT, ORT

Cependant, sur les 9 premiers mois de l'année, l'écart avec 2022 est positif de **+18,5%**, soutenu par l'excellent résultat du premier semestre 2023. On dénombre près de **400 000** touristes entre les mois de janvier et septembre 2023.

Donnant un aperçu de l'activité du secteur touristique au troisième trimestre 2023, l'analyse de l'Ordre des Experts-Comptables de La Réunion – basée sur les déclarations de TVA - révèle une hausse de **+4,7%** du chiffre d'affaires des entreprises de l'hébergement et de la restauration en comparaison de 2022.

Sur les neuf premiers mois de 2023, cette évolution est de **+10,5%** vs. 2022. En lien avec l'évolution de la fréquentation hôtelière, le chiffre d'affaires du secteur progresse davantage sur le mois de septembre.

Nuitées dans l'hôtellerie
Séries CVS (Nexa)



Source : INSEE

La fréquentation de l'hôtellerie classée est en retrait sur le troisième trimestre 2023, avec une baisse plus prononcée sur les mois de juillet et d'août (-10,5% vs. 2022), tandis que les chiffres du mois de septembre stagnent (+0,5%). Sur l'ensemble du trimestre, on recense **405 680** nuitées réservées (données CVS), soit **-7,1%** en comparaison du troisième trimestre 2022, et **-8,2%** vs. le trimestre passé.

Les nuitées réservées par les touristes non-résidents progressent de **+6,3%** vs. 2022, avec 32 900 unités relevées entre juillet et septembre, mais se situent à un niveau inférieur à celui du premier semestre 2023 (+35%). La comparaison avec la période pré-Covid est identique au trimestre passé (-27%).

Les nuitées réservées par les touristes locaux reculent de **-8,3%** en rythme annuel, mais sont supérieures de **+4,6%** à 2019. On enregistre 370 000 nuitées sur la période.

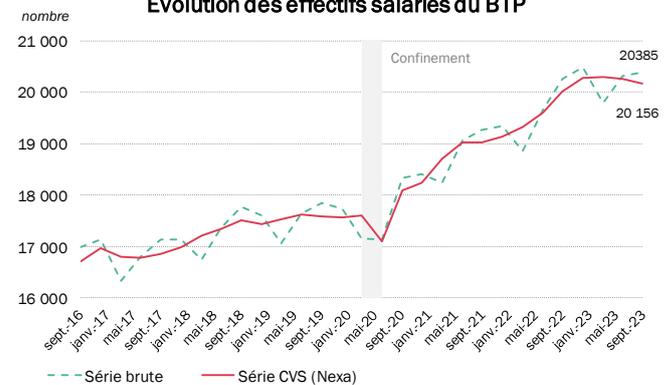
La construction subit la contraction de l'activité logement

Selon l'analyse des experts-comptables, le chiffre d'affaires des entreprises de la construction s'améliore de **+4,9%** au troisième trimestre, et de **+9,3%** depuis le début de l'année. Toutefois, cette hausse est à relativiser car elle intègre l'inflation liée à la hausse des coûts des matières premières.

Par ailleurs, comme vu précédemment le secteur rencontre des difficultés de recrutement et subit les conséquences d'une activité logement en baisse.

En effet, de juillet à septembre 2023, les effectifs salariés du BTP sont en perte de vitesse, avec **+0,8%** de variation annuelle et **-0,7%** vs. le trimestre passé. On comptabilise **20 150** effectifs sur la période (données CVS).

Evolution des effectifs salariés du BTP



Source : CCP BTP

La commande publique moins dynamique

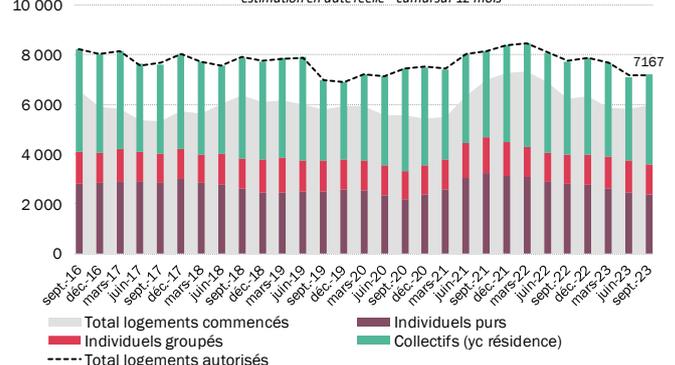
Après trois trimestres de forte croissance, la commande publique ralentit le rythme ce trimestre. Le montant total des travaux financés par les principaux maîtres d'ouvrage publics s'élève à **104,8 M€** vs. 96 M€ un an plus tôt (**+9,1%**).

Tandis que la part consacrée au génie civil augmente de manière significative (+80% pour 18,8 M€), celle consacrée aux routes évolue plus modérément (+7,4% pour 50,8 M€). En revanche, les fonds consacrés aux bâtiments continuent de décliner (-8,2% pour 35,3 M€).

Dégradation de l'activité logement

Les permis de construire poursuivent leur phase décroissante au troisième trimestre 2023, avec **7 170** logements autorisés en cumul sur 12 mois (**-7,7%** en rythme annuel). Les logements individuels purs subissent la plus forte baisse (-16% pour 2 370 autorisations), suivis des logements collectifs (-4% pour 3 600 logements). A l'identique du trimestre précédent, les logements individuels groupés sortent du lot en progressant de **+5,7%** vs. 2022 (1 230 permis).

Logements autorisés par un permis de construire
estimation en date réelle - cumul sur 12 mois



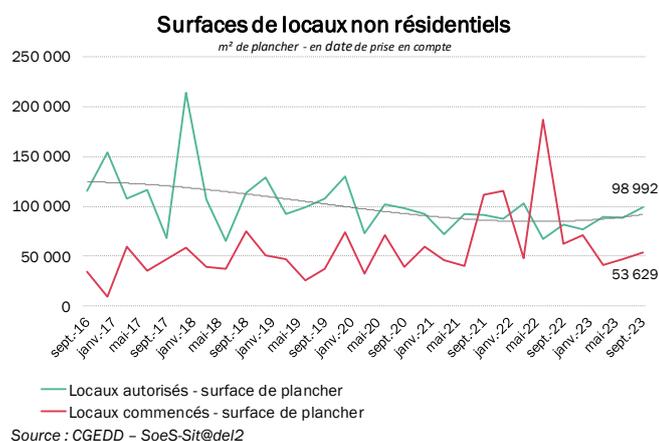
Source : CGEDD - SoeS-Sit/del2

Du côté des mises en chantier, on constate un repli annuel de **-4,3%** de juillet à septembre, pour un total de **5 970** logements commencés en cumul sur un an. Si les logements collectifs évoluent positivement (+4,4% pour 3 170 unités), les catégories des logements individuels sont en baisse, soit 733 logements groupés (-18,5%), et 2 100 logements purs (-8,7%).

Les locaux d'activité commencés fléchissent

Les locaux d'activité mis en chantier s'amenuisent également de **-14%** en comparaison de 2022, pour une surface de plancher de **53 630 m²** cumulée d'octobre 2022 à septembre 2023. En revanche, on note une amélioration de **+14,3%** en glissement trimestriel.

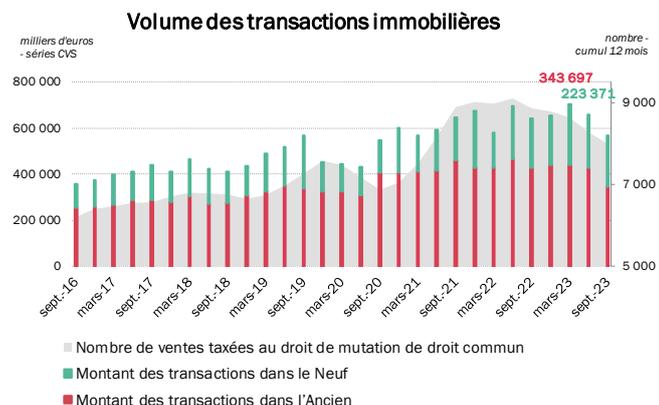
À l'opposé des logements, les permis de construire des locaux professionnels poursuivent leur croissance, avec **98 990 m²** de surface autorisée cumulée sur 12 mois (**+21%** vs. 2022).



● L'activité immobilière accentue son repli

Sur la période observée, la baisse du montant total des transactions dans l'immobilier ancien est plus forte qu'au trimestre antérieur. On relève **-19,3%** d'évolution trimestrielle et **-19,4%** vs. 2022, pour un montant total d'échanges de **344 M€** (données CVS).

A l'inverse, le montant des transactions immobilières neuves reprennent de **+2,9%** en comparaison annuelle, soit un montant de **223 M€**.



Le bilan des ventes immobilières confirme l'évolution des montants des transactions. On constate un recul annuel de **-9,8%** du nombre de ventes dans l'ancien, pour **7 990** ventes réalisées au troisième trimestre. Par rapport à la même période en 2022, le marché subit une perte de 860 unités.

Au niveau national, le volume des ventes cumulées sur un an diminue de **-16,6%** à fin août 2023, subissant à la fois l'inflation et la hausse des taux d'intérêt.

Les déclarations de TVA relevées par les experts-comptables de La Réunion confirment cette analyse. Le chiffre d'affaires des entreprises de la filière immobilière diminue de **-3,8%** sur le trimestre en comparaison de 2022, et de **-0,7%** en cumul depuis janvier 2023.

La filière immobilière locale est confrontée d'une part, à l'augmentation du coût du crédit immobilier liée à la politique restrictive de la BCE, et à l'inflation généralisée rognant le pouvoir d'achat des agents économiques. Ces deux éléments, combinés, à l'obstacle foncier, contraignent davantage la capacité d'acquisition des ménages, notamment les plus modestes qui subissent plus intensément les variations de prix du marché.

◆ Les commerces subissent un arbitrage de consommation

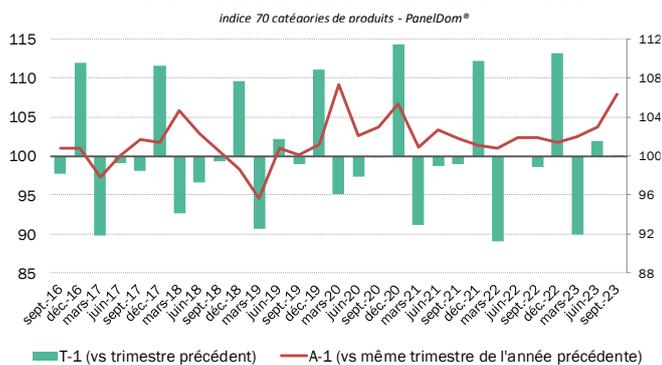
D'après l'Ordre des Experts-Comptables de La Réunion, le chiffre d'affaires des commerçants réunionnais progresse sur la période mais à un rythme moins élevé qu'au trimestre passé. On estime une évolution de **+1,2%** au troisième trimestre 2023, et **+0,4%** en cumul depuis janvier.

L'activité du secteur pharmaceutique en magasins spécialisés, de la boulangerie-pâtisserie, et de l'optique s'améliore sur le trimestre et en cumul sur 9 mois (+1,2%, +6,3% et +9,7% respectivement). En revanche, l'alimentation générale, l'ameublement et le commerce d'habillement voient leur chiffre d'affaires diminuer depuis le début de l'année (-7,5%, -8,8% et -6,7% respectivement).

L'indicateur IPSOS de ventes de produits de grande consommation, basé sur un indice de 70 catégories de produits, stagne en comparaison du trimestre passé (+0,1 point), mais s'améliore de **+6,3 points** par rapport à 2022. La fréquentation des circuits alimentaires (avec ou sans achat) progresse de **+2 points** de juillet à septembre en glissement annuel, et de **+1 point** en rythme trimestriel.

A noter que ces indicateurs, basés sur un panel de la grande distribution, n'intègrent pas les magasins de proximité, ni les stations de services. Les évolutions, intégrant l'effet prix, sont exprimées en valeur et ne représentent pas le volume réel des ventes.

Ventes de Produits de Grande consommation en valeur



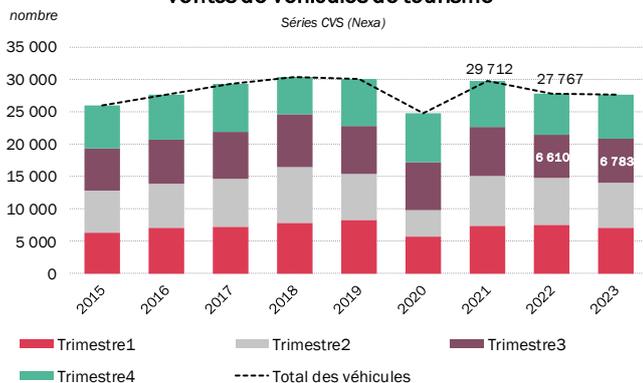
Source : IPSOS

Les ventes de véhicules à nouveau positives

Le commerce de véhicules de tourisme tente un rattrapage après la phase décroissante entamée au second trimestre 2022. Les ventes se redressent de **+2,6%**, pour atteindre **6 800** immatriculations neuves sur la période de juillet à septembre (données CVS). Toutefois, en cumul sur les 9 premiers mois, le bilan est inférieur de 2,6% à celui constaté un an plus tôt (20 790 véhicules).

A l'instar d'autres secteurs d'activité, le marché automobile doit faire face à l'envolée du coût de l'emprunt et à l'inflation persistante obligeant les agents économiques à revoir leurs habitudes de consommation.

Ventes de véhicules de tourisme



Sources : SDES -Ministère de la Transition écologique, SICR -FCA, Soes-RSVERO

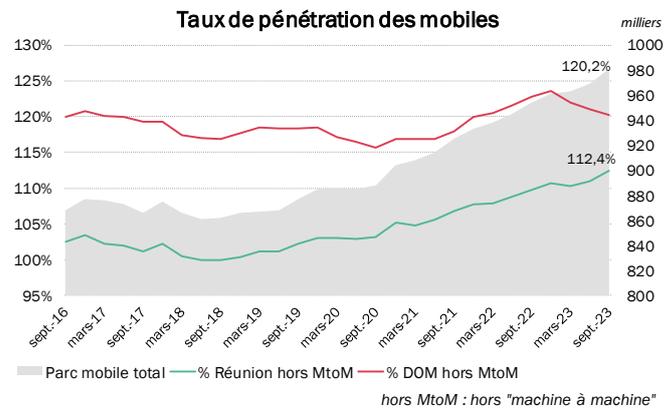
Une filière numérique dynamique

Les experts-comptables notent une évolution positive de l'activité des acteurs de l'information et de la communication sur le troisième trimestre, avec **+3,6%** d'augmentation de leur chiffre d'affaires par rapport à 2022.

Dans le secteur de la téléphonie mobile, alors que le taux de pénétration dans les DOM continue de reculer au troisième trimestre (-2,6% par rapport à 2022 pour un taux de 120,2%), celui de la Réunion progresse de la même ampleur pour atteindre **112,4%**.

Le parc mobile total garde le rythme, avec **+2,8%** de variation annuelle sur la période pour **981 000** cartes SIM. Cette croissance constatée depuis fin 2019 devrait se modérer en lien avec l'évolution de la population.

Taux de pénétration des mobiles



Source : ARCEP

Le raccordement des locaux à la fibre optique ralentit sa croissance au troisième trimestre 2023. On comptabilise **454 160** locaux raccordés, soit un accroissement de **+4,8%** vs. +5,2% au second trimestre et +7,3% un an plus tôt. Ce sont 4 360 locaux supplémentaires raccordés entre les second et troisième trimestres 2023.

Les événements marquants du 3^{ème} trimestre 2023

Juillet

◆ Innovation

La ministre de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche, Madame Sylvie Retailleau, a dévoilé les 24 projets de **Pôles Universitaires d'Innovation** (PUI) sélectionnés dans le cadre de l'action France 2030. Le projet "Valiotech" de l'Université de La Réunion, soutenu par 3 millions d'euros, vise à créer la "Deep Tech Valley de l'IndoPacifique" jusqu'en 2027. Le PUI s'engage sur quatre axes majeurs, dont la formation à l'entrepreneuriat, la recherche partenariale, la création d'entreprise et le financement, ainsi que la coordination et la gouvernance de projet.

◆ Mesures gouvernementales

Le **Comité interministériel des Outre-mer** s'est réuni à Matignon sous la direction de la Première ministre Madame Elisabeth Borne, afin de renforcer l'action des collectivités ultramarines. L'annonce de la Première ministre concernant 70 mesures et financements pour les territoires d'outre-mer a créé des attentes importantes à La Réunion, dans les domaines du pouvoir d'achat, de l'économie, du logement et du social. Des points de vigilance ont été cités par les politiques locaux, notamment la réforme de l'octroi de mer.

◆ Emploi et Formation

L'État a réitéré son soutien financier à la Région Réunion pour la formation professionnelle, investissant près de 60 millions d'euros à La Réunion. La signature du **Pacte pour 2023** maintient cet engagement, avec une contribution de 36 millions d'euros par la Région, et 25 millions d'euros par Pôle Emploi. Le partenariat renforcé vise à intensifier les actions de formation de la Région, offrant 10 000 places dans les filières du sport, du numérique, de la cuisine et de l'intelligence artificielle.

Août

◆ Visites ministérielles

Monsieur Gabriel Attal, **ministre de l'Éducation nationale**, a conclu deux jours de visite dans l'île par plusieurs annonces dans le domaine de l'enseignement, notamment des ressources humaines supplémentaires, une « revalorisation salariale », et un apport financier de 28 millions d'euros pour le Pacte enseignant.

Le **ministre délégué aux Outre-mer**, Monsieur Philippe Vigier, a pu rencontrer les acteurs locaux au cours d'une visite de trois jours à La Réunion. Plusieurs thèmes ont été abordés lors de ces échanges tels que l'innovation, le numérique, le logement, l'emploi, la filière canne, et le coût de la vie.

◆ Entreprises

Le **groupe mauricien IBL** est devenu l'actionnaire majoritaire de Make Distribution, selon la décision unanime de l'Assemblée Générale des actionnaires. IBL détient désormais 51% des parts de la société. La décision inclut

également la conservation, également à l'unanimité, d'une participation importante de 49% dans le capital de Make Distribution par le groupe réunionnais Société Adrien Bellier (SAB).

◆ Gouvernance

Deux **nouveaux sous-préfets** ont pris leurs fonctions à La Réunion. Monsieur Philippe Malizard, ancien sous-préfet d'Argenteuil remplace Madame Sylvie Cendre dans l'arrondissement de Saint-Paul. Monsieur Laurent Lenoble, ancien secrétaire général de la préfecture du Puy-de-Dôme, sous-préfet de Clermont-Ferrand, est nommé secrétaire général de la préfecture de La Réunion, sous-préfet de Saint-Denis, en remplacement de Madame Pam, nommée préfète de la Haute-Marne.

Septembre

◆ Économie bleue

Dans le cadre de l'ambition « Port Rayonnant » du Projet Stratégique 2019-2023, le Grand Port de La Réunion a inauguré la **Semaine Maritime** au Moca, visant à réunir divers acteurs portuaires de la zone Océan Indien, en présence de la Région Réunion. La rencontre a plusieurs objectifs : promouvoir les événements axés sur l'économie bleue, notamment une conférence internationale traitant des questions portuaires et logistiques, et encourager le dialogue et la collaboration entre les acteurs portuaires aux niveaux local, régional et international.

◆ Transition énergétique

Intervenant dans le projet européen **TwInSolar** visant à renforcer la recherche sur l'énergie solaire, 13 chercheurs de l'Université de La Réunion ont visité l'Université Technique du Danemark. Ce partenariat a permis des échanges avec des homologues allemands et danois, ainsi que des visites d'installations solaires et éoliennes innovantes. Les chercheurs réunionnais ont également pu présenter leurs travaux dans le domaine des énergies renouvelables.

◆ Filière Cinéma et Audiovisuelle

Le long métrage "**Sweet Dreams**", réalisé par Ena Sendjarevic et produit par Lemming Film et Tik Tak Production a été présélectionné pour le Festival de Cannes 2024. L'œuvre entièrement filmée à La Réunion et bénéficiant de l'aide financière de la Région Réunion et du Centre National du Cinéma, a déjà été sélectionnée pour des festivals internationaux tels que Toronto, Locarno, Sarajevo et les Pays-Bas.

L'évènement **Studio Réunion** organisé par Nexa et ses partenaires l'Agence Film Réunion, la Fédération Réunionnaise du Tourisme, les Cinéastes de La Réunion, l'Association Reyone et le Syndicat du Cinéma de La Réunion, a réuni pour la 10^{ème} année consécutive 14 invités internationaux afin de promouvoir les compétences locales de la filière cinéma et audiovisuelle et de renforcer l'attractivité de La Réunion.

Les perspectives nationales et internationales

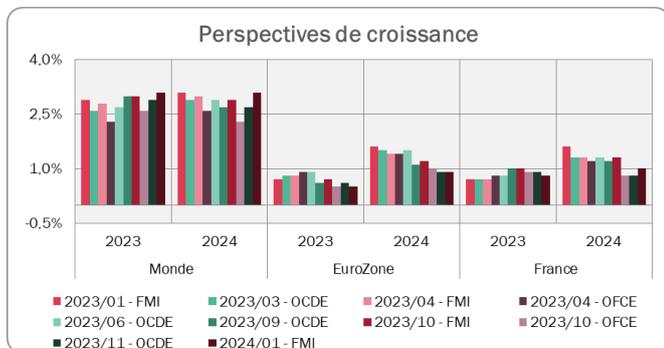
◆ Les tensions géopolitiques plombent les prévisions internationales et européennes

Le consensus pour la croissance économique mondiale apparaît relativement pessimiste, avec une moyenne attendue à 2,8% loin de sa trajectoire de 3,5% sur la période 2000-2019. Quelques institutions financières internationales ont révisé à la hausse leurs récentes prévisions de croissance pour 2023 et 2024, tel que le FMI annonçant 3,1% dans sa dernière publication.

Rappelons que le contexte financier et budgétaire est déjà négatif. Pour lutter contre l'inflation, les différentes banques centrales ont relevé leurs taux directeurs et ont cherché à réduire leur bilan. Aux Etats-Unis, en Europe, ou dans les pays émergents, les politiques monétaires restrictives ont ainsi freiné les économies en même temps qu'elles tentaient de contenir les prix.

Ajoutons à cela les tensions géopolitiques qui s'intensifient. Depuis 2022, en Europe (conflit russo-ukrainien) ou plus récemment au Moyen Orient (conflit israélo-palestinien), avec des répercussions au-delà des zones de combat en raison du jeu des alliances et des soutiens de nations tiers.

2024 présente également un calendrier électoral fourni. Russie, Etats-Unis, Europe, Inde : 42% de la population mondiale sera appelée aux urnes. Alternance ou continuité, les résultats pourraient avoir un impact sur la stabilité sociale et économique.



Sources : Communauté Européenne, FMI, OCDE, OFCE

Etats-Unis : 1,4%, après 2,6% en 2023

La banque centrale américaine a dégainé la première arme monétaire pour contenir l'inflation. Dès mars 2022, un cycle de hausse s'est enclenché sur les taux américains, passant de 0,25% à 5,5% en juillet 2023. L'indice des prix qui flambait à près de 10% en juillet 2022, a été ramené à environ 3% en décembre.

L'économie américaine bien que freinée, fait preuve de résilience avec une croissance estimée à 5,2% au troisième trimestre 2023. Bénéficiant d'une réindustrialisation entamée sous l'ère Trump, le pays affiche des indicateurs vigoureux : taux de chômage sous les 4%, dépenses de consommation en hausse...

Chine : 4,6%, après 5% en 2023

En perte de vitesse depuis les restrictions sanitaires destinées à contrer les vagues successives épidémiques de Covid-19, la Chine voit son économie rebondir en 2023. Toutefois, le pays souffre d'une demande intérieure en berne, structurellement accentuée par la baisse démographique.

Les faillites en cascade et la déflation dans le secteur immobilier (qui représente un quart du PIB), la baisse des exportations vers les pays occidentaux pèsent sur la croissance chinoise.

Signe d'inquiétude, le chômage des jeunes explose. Il a atteint 21,3% en juin 2023. Après avoir stoppé temporairement leur publication et modifié la méthode de calcul, les autorités chinoises ont annoncé avoir ramené ce taux à 14,9% en janvier 2024.

En Europe : 0,9%, après 0,4% en 2023

Contrainte de résorber une inflation galopante avec des mesures monétaires drastiques, engluée par la guerre en Ukraine, l'Europe fait face à un empilement des récessions dans ses pays membres. C'est notamment le cas de l'Allemagne, dont le modèle est exposé à une forte dépendance au reste du monde.

Le resserrement monétaire a été d'une brutale rapidité : le taux de dépôt de la BCE, longtemps resté en territoire négatif est passé à 4% en une année. Si le cycle de hausse semble terminé, l'institution n'a toujours pas indiqué d'échéance prochaine pour amorcer une baisse.

Le pied toujours sur le frein, l'économie européenne aura encore du mal à redémarrer à court terme. L'inflation persistante pèse sur la consommation pendant que les taux élevés réduisent la demande de crédit et des investissements.

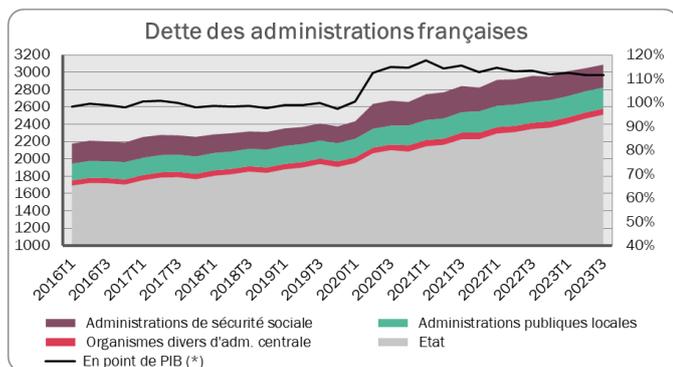
En parallèle, la BCE qui a déjà réduit ses actifs de plus 2 000 Mds€ affiche un bilan de 7 000 Mds€. Alors que son portefeuille du programme d'achat d'actifs (APP) se contracte, elle souhaite déclencher la fin du PEPP (Pandemic Emergency Purchase Programme) pour fin 2024. Ce dispositif avait permis aux pays européens de lever rapidement de la dette pour faire face à la crise sanitaire en 2020.

◆ L'économie française au bord de la récession

Au troisième trimestre 2023, la dette publique française a atteint un record à 3 088 Mds€ et représente actuellement 112% du PIB. La France devient le troisième pays le plus endetté d'Europe, derrière la Grèce et l'Italie.

L'augmentation de la dette est plus rapide que celle du PIB. Le déficit public atteint 4,9% en 2023 et devrait être encore à 4,3% en 2024, très loin des objectifs du pacte européen de Maastricht.

Dans le même temps, la croissance française est nulle, tout comme au trimestre précédent, en état de quasi récession, rendant difficile la rentrée des recettes qui permettraient de rembourser la dette. La remontée des taux d'intérêt complique encore l'équation, en augmentant le poids de la dette. Le paiement des intérêts de la dette est le second budget, derrière l'éducation nationale.



Source : INSEE

Les marges de manœuvre pour le gouvernement sont réduites. En plus de la recherche d'économies budgétaires ou l'allègement des dépenses publiques, les leviers de l'Etat pour régler la facture se résument principalement aux prélèvements fiscaux. La nouvelle augmentation des tarifs de l'électricité de 9,8% en 2024 permettra ainsi d'abonder les recettes de la TVA.

Des perturbations dans la zone océan Indien

Depuis décembre 2023, en représailles au conflit israélo-palestinien, des rebelles Houthis au Yémen perturbent le trafic maritime en Mer Rouge. En soutien à Gaza, des attaques sont lancées au niveau du Détroit de Bab el-Mandeb vers des navires commerciaux « en lien avec Israël ». Les compagnies maritimes renoncent les unes après les autres à emprunter la Mer Rouge et détournent leurs navires par le Cap de Bonne Espérance au sud de l'Afrique pour protéger les équipages et les cargaisons.

Le risque de blocage prolongé et complet semble limité en raison de la situation stratégique du détroit et des enjeux financiers pour le commerce mondial et l'Egypte avec le Canal de Suez. Une coalition marine « Prosperity Guardian » portée par les Etats-Unis avec plusieurs pays, a été constituée, afin de protéger les navires sachant que les marines internationales dont la France, sont déjà largement présentes dans la zone.

Si les Houthis n'ont pas fait mention de bloquer totalement le passage, les offensives se sont multipliées et se sont orientées vers des navires militaires. Les affrontements s'intensifient et se déplacent en même temps sur terrain yéménite, pour tenter de régler le problème à la source.

Située dans la zone sud-ouest de l'océan Indien, La Réunion est concernée principalement au regard de sa liaison avec la France et l'Europe pour l'importation de marchandises. En 2022, 68% des marchandises importées proviennent de France, DROM et UE, et sont concernées par la liaison NEMO vers l'Europe.

Pour notre île, les incidences directes sont multiples et nous impacteront à plus ou moins long terme en fonction de la durée des opérations :

- hausse des coûts opérationnels et de carburants ;
- hausse des primes d'assurances ;
- allongement des délais de transit, de 7 à 20 jours selon les ports d'origine ou de destination.

Dans un premier temps, les marges des entreprises importatrices sont réduites et devront être compensées par des répercussions sur les prix de vente, dans la mesure du possible.

D'autres conséquences indirectes interviendront, via les incidences sur les marchés européens et occidentaux concernés par ce passage maritime :

- désorganisation des chaînes d'approvisionnement des marchandises de ou vers l'Europe et l'occident
- impact et inflation sur les produits européens et français.

Toutefois toutes les marchandises ne devraient pas être concernées. Une partie du trafic provient de l'océan Indien, du continent américain ou d'Asie. Les carburants notamment sont importés de Singapour, donc non concernés à ce stade par un empêchement sur cette voie maritime.

Définitions & acronymes

ACOSS

L'Agence centrale des organismes de sécurité sociale est, en France, la caisse nationale qui coordonne l'ensemble des organismes participant au recouvrement du régime général de sécurité sociale.

ARCEP

Autorité de régulation des communications électroniques et des postes.

Base 100

L'indice d'une grandeur est le rapport entre la valeur de cette grandeur au cours d'une période courante et sa valeur au cours d'une période de base. Il mesure la variation relative de la valeur entre la période de base et la période courante. Souvent, on multiplie le rapport par 100 ; on dit : indice base 100 à telle période. Les indices permettent de calculer et de comparer facilement les évolutions de plusieurs grandeurs entre deux périodes données.

CCP – BTP

Caisse de Congés Payés - Bâtiment et travaux publics

Catégories des demandeurs d'emplois en fin de mois (DEFM)

A : demandeurs d'emplois inscrits à Pôle Emploi, tenus de faire des actes positifs de recherche d'emploi et sans emploi. **B :** demandeurs d'emplois inscrits à Pôle Emploi, tenus de faire des actes positifs de recherche d'emploi et ayant exercé une activité réduite courte (de 78 heures au plus) au cours du mois. **C :** demandeurs d'emplois inscrits à Pôle Emploi, tenus de faire des actes positifs de recherche d'emploi et ayant exercé une activité réduite longue (de plus de 78 heures) au cours du mois.

CEROM

Comptes économiques rapides pour l'Outre-Mer

Correction des variations saisonnières (CVS)

Technique que les statisticiens emploient pour éliminer l'effet des fluctuations saisonnières sur les données qui sont dues à la structure du calendrier annuel, de manière à en faire ressortir les tendances fondamentales. Par exemple, dû aux vacances scolaires de juillet-août, le trafic aérien augmente toujours au troisième trimestre. La CVS permet d'effacer « l'effet vacances » de l'évolution observée afin de ne retenir que la variation conjoncturelle attendue en l'absence des influences calendaires.

Date de prise en compte (DPC)

Relatif aux permis de construire. Dans les séries en date de prise en compte, chaque événement est comptabilisé au titre du mois d'enregistrement de l'information dans la base de données Sit@del2. Les séries en date de prise en compte ne sont jamais révisées : les derniers points sont directement comparables aux points précédents.

Date réelle (DR)

Relatif aux permis de construire. Les séries dites « en date réelle » rattachent chaque événement (autorisation, mise en chantier, annulation, achèvement) au mois pendant lequel il s'est effectivement produit. Compte tenu des retards de transmission, les chiffres en date réelle pour un mois donné peuvent faire l'objet de plusieurs révisions successives avant de se stabiliser.

Droit commun

Ensemble des règles juridiques applicables à toutes les situations qui ne font pas l'objet de règles spéciales ou particulières.

Droits de mutation

Improprement appelés aussi « frais de notaire » s'appliquent à la quasi-totalité des mutations à titre onéreux portant sur des biens immobiliers, notamment à tous les achats ou ventes de logements.

ETP

Equivalent Temps Plein

EVP (équivalent vingt pieds)

Unité approximative de mesure de conteneur qui regroupe à la fois les conteneurs de 20 pieds et de 40 pieds. On l'utilise pour simplifier le calcul du volume de conteneurs dans un terminal ou dans un navire. Un conteneur de 20 pieds vaut 1 EVP et un conteneur de 40 pieds en vaut 2.

Inflation sous-jacente

Hausse des prix intrinsèque qui n'inclut pas les grands postes à prix volatiles et qui permet ainsi de dégager une tendance de long-terme. Elle est calculée en excluant les prix des produits frais, du tabac et des produits pétroliers.

Microentreprise vs auto-entrepreneur

Une microentreprise est une entreprise occupant moins de 10 personnes, et qui a un chiffre d'affaires annuel ou un total de bilan n'excédant pas 2 millions d'euros. Les microentreprises font partie des petites et moyennes entreprises (PME). Cette notion, utilisée à des fins d'analyse statistique et économique, diffère de celle du régime fiscal de la micro-entreprise et ne s'apparente pas non plus au statut de micro-entrepreneur, appelé auto-entrepreneur avant le 19 décembre 2014 (*source INSEE*).

Parc mobile

Ensemble des cartes SIM en service enregistrées à l'Enregistreur de Localisation Nominal (HLR) d'un opérateur à la date considérée.

Parc MtoM

Nombre de cartes SIM utilisées pour la communication entre équipements distants (gestion à distance d'équipements, terminaux et serveurs, fixes ou mobiles). Les communications provenant de ces cartes sont généralement réalisées sans intervention humaine. Ces cartes sont par exemple utilisées pour le traçage des objets et outils de travail, à des fins d'actualisation de données, d'identification et de surveillance de tous ordres, etc.

PAX

Nombre de passagers

PPA et PPV

Prime Exceptionnelle de Pouvoir d'Achat et Prime de partage de la valeur

Prix courants (ou en valeur nominale ou en valeur)

Prix tels qu'ils sont indiqués à une période donnée, sans déduction de la variation des prix.

Prix constants (ou en valeur réelle ou en volume)

Prix en valeur réelle, c'est-à-dire après déduction de l'effet de l'inflation.

Taux de pénétration

Il est obtenu en divisant le nombre total de clients par la population considérée.

Transbordement

Le transbordement consiste à faire transiter une marchandise du quai de réception vers le quai d'expédition, sans passer par un lieu de stockage.

L'Observatoire Régional de l'Economie

L'Observatoire Régional de l'Economie met en œuvre un dispositif de suivi et d'anticipation quant à l'évolution des différents secteurs économiques de l'île de La Réunion. Les activités de l'observatoire permettent aux décideurs, aux institutionnels et au grand public d'obtenir des informations actualisées, de repérer les opportunités de développement et de favoriser une vision à long terme, relatives à l'économie réunionnaise intégrant ses dimensions sociétales et environnementales.

Les actions de l'observatoire s'organisent autour de quatre priorités :

- Collecter, agréger et produire des données stratégiques territoriales
- Analyser les dynamiques économiques et conjoncturelles
- Suivre et évaluer les politiques territoriales (programmes et plans d'aides)
- Intervenir en appui aux missions transversales (innovation, attractivité,...)

Pour en savoir plus : <http://www.nexa.re/lagence-nexa/nos-services/observer>

Nexstat - Open Data La Réunion

nexstat
OPEN DATA LA RÉUNION

A travers sa mission d'observatoire de l'économie régional, NEXA organise le recensement, la collecte, le traitement et la centralisation de données socio-économiques récoltées auprès de différents organismes producteurs statistiques. Dans une optique de centralisation des informations, afin de réduire le fractionnement des données et permettre une accessibilité facilitée, NEXA souhaite mettre à disposition d'utilisateurs potentiels un portail de données ouvertes (Open Data).

L'intérêt est de fournir à un large public, des données libres de droits pouvant être extraites et réutilisées à des fins d'information, de recherche ou de support de développement d'activité.



Pour en savoir plus : <http://www.nexstat.re>

Stratégie et Intelligence économique

Directeur de la publication : Patrice DE LARICHAUDY

Rédaction : Frédéric LORION, Rekha GRIMOIRE

Conception et édition : Nexa - Contact : observatoire@nexa.re



Financé par
l'Union européenne



REGION REUNION
www.regionreunion.com



AGENCE REGIONALE DE DEVELOPPEMENT
D'INVESTISSEMENT ET D'INNOVATION

Cette opération est cofinancée par l'Union européenne et la Région Réunion. L'Europe s'engage à la Réunion avec le Fonds FEDER.